



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

FONDS DE L'ELEVAGE
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DES PASSATIONS DE MARCHES

Avis de Consultation Ouverte

N° 03-TX/26-MINEL/FEL/PRMP/UGPM

1. Le **FONDS DE L'ELEVAGE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Travaux de réhabilitation des infrastructures du Fonds de l'Elevage repartis en deux (02) lots: - Lot 1: Travaux de réhabilitation de l'abattoir dans la Commune Urbaine de Mananjary, District de Mananjary, Région Vatovavy - Lot 2: Travaux de réhabilitation du logement du gardien de l'abattoir dans la Commune Urbaine de Mananjary, District de Mananjary, Région Vatovavy.** ".

Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **BATIMENT FONDS DE L'ELEVAGE, ENCEINTE DE LA DIRECTION GENERALE DE L'ELEVAGE**

Rue : **RUE FARAFATY AMPANDRIANOMBY, ANTANANARIVO 101**

Etage / Numero de Bureau : **BATIMENT FONDS DE L'ELEVAGE, ENCEINTE DE LA DIRECTION GENERALE DE L'ELEVAGE, RUE FARAFATY AMPANDRIANOMBY, ANTANANARIVO 101**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **BATIMENT FONDS DE L'ELEVAGE, ENCEINTE DE LA DIRECTION GENERALE DE L'ELEVAGE, RUE FARAFATY AMPANDRIANOMBY, ANTANANARIVO 101** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

- Lot 2: quatre-vingt mille Ariary (Ar80 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **BATIMENT FONDS DE L'ELEVAGE, ENCEINTE DE LA DIRECTION GENERALE DE L'ELEVAGE, RUE FARAFATY AMPANDRIANOMBY, ANTANANARIVO 101** au plus tard le **09/10/2026 à 10 H 30 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: deux millions cinq cent mille Ariary (Ar2 500 000.00)

- Lot 2: un millions Ariary (Ar1 000 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances

- Soit par Garantie Bancaire

- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.

8. Une visite de lieu est **obligatoire** , elle **sera** organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
-----	------	------	-------	-------------

	Devant l'Ex-Bureau de l'Elevage Antanambao Mananjary	05/10/2026	10h:00min	Direction Régionale de l'Elevage Vatovavy
--	---	------------	-----------	--

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.
Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à Le 29/09/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics